



FICHE DE POSTE

Petite Enfance Directeur de la Petite Enfance	Actualisé le : Avril 2021 VJ /VCH
--	-----------------------------------

IDENTIFICATION DU POSTE**Métier : Agent de la Petite Enfance (AGENT SOCIAL)****Grade : C****Agent occupant le poste :****Position dans la structure :**

- ⇒ Liaisons hiérarchiques : Directeur d'EAJE
- ⇒ Liaisons fonctionnelles : Relations permanentes avec les enfants et quotidiennes avec les parents ; relations régulières avec les différents membres de l'équipe ; relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychologue, médecin...)

Présentation du service et de l'équipe :

- ⇒ Activités et Effectifs : Variable selon les établissements
- ⇒ Horaires de travail : Horaires variables sur l'amplitude horaire de l'ouverture de l'établissement ; Réunions en soirée.

MISSIONS DU POSTE**🔗 Missions générales :**

L'agent petite enfance contribue à assurer une prise en soin globale et éducative des enfants en collaboration avec l'auxiliaire de puériculture et l'éducateur de jeunes enfants.

🔗 Missions permanentes :

- Participer à l'accueil des enfants, des parents ou des substituts parentaux
- Recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement de l'enfant ;
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit pour une bonne continuité de la prise en soin des enfants afin d'assurer des transmissions de qualité aux parents ;
- Participer à l'accompagnement et au soutien à la parentalité,
- Participer à l'identification des besoins de chaque enfant qui lui est confié et effectuer les soins qui en découlent individuellement ou en groupe (repas, hygiène, sommeil, communication), et dans le respect de son intimité ;
- Participer à la préparation et à la prise de repas des enfants ;
- Accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses apprentissages, et son accès vers l'autonomie
- Participer à la mise en place des activités d'éveil, de loisir et d'éducation
- Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et participer à la vérification de la sécurité des équipements ;
- Observer l'enfant et participer à la mesure des principaux paramètres liés à son développement et à son état de santé ;
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant ;
- Assurer une surveillance constante notamment pendant la sieste afin de garantir la sécurité des enfants, prévenir les accidents et gérer les conflits ;
- Donner l'alerte en cas d'urgence ;
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité : assurer l'entretien et la désinfection des espaces de vie, du matériel (jeux, jouets, mobilier...) et l'environnement direct des enfants (tables, chaises, plan de change ...) ;
- Travailler et participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en collaboration avec l'équipe ;

🔗 Missions ponctuelles

- Participe à la préparation et à la réalisation du spectacle de fin d'année des EAJE qui a lieu un samedi.
- Participe à l'accompagnement des stagiaires ;
- Participe à des réunions en soirée : réunion de parents, conseils de crèche, ...
- En cas d'absence de l'agent technique, assurer les missions liées à la réception, la mise en température et à la distribution des repas. Assurer la traçabilité et l'entretien qui en découle.

⌘ Particularité du poste :

- Horaires variables sur l'amplitude horaire d'ouverture de l'établissement ;
- Participer à la prise en charge d'enfants en situation de handicap ;
- Participer à la crèche de garde au mois d'août ;
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

COMPETENCES REQUISES**⌘ Formations et/ou qualifications requises :**

- Agent social ;
- CAP Petite Enfance ; CAP AEP ; BEP SS ; BAC PRO ASSP

⌘ Savoirs :

- Maîtriser les techniques d'hygiène, de propreté et de sécurité des locaux ;
- Connaître les règles de base en diététique du jeune enfant et de l'hygiène alimentaire notamment en biberonnerie (*Méthode HACCP*) ;
- Connaître les bonnes postures et les techniques préventives de portage des enfants ;
- Connaître les besoins fondamentaux des enfants âgés de 0 à 3 ans (alimentation, sommeil, ...)
Avoir des Notions de physiologie, de psychologie et de psychomotricité ;
- Connaître des techniques artistiques, manuelles et ludiques (des diverses activités pouvant être proposées)

⌘ Savoir-faire

- Savoir repérer les signaux d'alerte (fièvre, poussée dentaires, érythème, ...) sur l'état général de l'enfant ;
- Contribuer à l'identification des signes d'appel de mal-être physique ou psychique ;
- Connaître et participer à l'application des protocoles de soins, des gestes d'urgence, et respecter les consignes de sécurité ;
- Assurer des transmissions orales et écrites pertinentes tant auprès des parents que de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Adapter en permanence l'organisation du service (activités, pauses) en fonction des besoins des enfants et du taux d'encadrement, en concertation avec les collègues.
- Participer lorsque nécessaire aux visites de suivi des enfants avec le pédiatre de la crèche (notamment de dépistage visuel).
- Mettre en pratique les données théoriques des formations suivies et se référer à des connaissances professionnelles actualisées.

⌘ Savoir-être :

- Respecter les règles du secret professionnel et du devoir de réserve ;
- Être ponctuel, disponible, discret, dynamique, rigoureux, créatif et avoir le sens de l'accueil ;
- Adopter une posture professionnelle : garder de la distance, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation ;
- Avoir de la patience, de la maîtrise de soi en toute situation y compris dans l'urgence et l'imprévu ;
- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant ;
- Ne pas porter de jugement de valeur et respecter les choix éducatifs des parents ;
- Savoir préserver le respect de l'autre : respect de l'intimité, de ses choix...
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Savoir se remettre en question : accepter les changements, évoluer et faire des propositions ;
- Capacité d'adaptation ;
-

⌘ Moyens mis à la disposition de l'agent :

- Matériels de puériculture et de jeux adaptés aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation ;
- Dotation de tenues professionnelles.

⌘ Evolution de carrière :

- Evolution de carrière par le biais des concours de la fonction publique ;
- Formations internes et externes ;
- Journée pédagogique ;
- Préparation VAE auxiliaire de puériculture.